

Journal le St-U

Édition du 27 août 2026

Vol. 52 No. 8

TABLE DES MATIÈRES

Prochaine date de tombée et séance du conseil.....	2
Comités municipaux	2
Mot du maire.....	3
Séance régulière du 24 août 2026	4
Projet d'ordre du jour.....	5
Prévention des incendies.....	6
Taxes municipales VS taxes scolaires.....	7
Aide-mémoire pour demande de permis	8
Aide-mémoire pour demande de permis (suite).....	9
Noël du cœur.....	10
Whist militaire, scrabble	10
ViActive	10
Marché aux puces	10
Chronique de la FADOQ et de la Bibliothèque.....	11
Chronique Cercle des Fermières	12
Fête familiale – L'Arc-en-Ciel	13
Halo.....	13
Vins et fromages	13
Petite annonce	14
Annonces commerciales	14
La table 0 – 5 ans de Portneuf	15
Heures d'ouverture du frigo solidaire	15
Bingo St-U	15
Calendrier	16

HEURE D'OUVERTURE

Bureau municipal

Lundi 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 15 h

Mardi 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 15 h

Mercredi 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 15 h

Jeudi 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 15 h

Vendredi 8 h 30 à 11 h 30

Municipalité de Saint-Ubalde
427-B, boulevard Chabot
Saint-Ubalde (Québec) G0A 4L0
Téléphone : 418 277-2124
www.saintubalde.com

Prochaine date de tombée :

Vendredi 24 septembre, à 11 h 30

Bureau municipal

418 277-2124, poste 101 ou info@saintubalde.com

Location de salle ou information

Changement d'adresse ou taxation

Message pour le maire

Direction générale

418 277-2124, poste 102 ou dq@saintubalde.com

Agent de développement

418 277-2124 poste 106 ou developpement@saintubalde.com

Urbanisme

418 277-2124, poste 105 ou urbanisme@saintubalde.com

Service incendie

Garde-feu : 418 507-0444

Garde-feu substitut ou chef pompier : 418 326-0446

Permis de brûlage pour feux à ciel ouvert

Feux d'artifice

Service des loisirs

418 277-2124, poste 206 ou loisirs@saintubalde.com

Travaux publics

418 277-2124, poste 205 ou voirie@saintubalde.com

➔ URGENCE VOIRIE : 418 326-1713

Permis d'embarcation de plaisance

418 277-2124, poste 103 ou edsmarais@saintubalde.com

Bibliothèque

418 277-2124, poste 203

COMITÉS MUNICIPAUX

Louise Magnan, conseillère # 1

Régie Régionale des matières résiduelles de Portneuf
Table de concertation des Aînés de Portneuf
Table des relayeurs de Portneuf
Portneuf Ensemble
Comité RH et CNESST
Comité santé (substitut)
Parc Régional de Portneuf (substitut)
Organismes de la Municipalité (substitut)
Politique familles et aînés (substitut)
Église et culturel (substitut)

Daniel Paquin, conseiller # 2

Infrastructures routières
Aqueduc, égout et assainissement des eaux usées
Comité consultatif d'urbanisme (substitut)
Comité de travail consultatif (substitut)
Comité de démolition (substitut)
Service incendie et prévention (substitut)
Sécurité civile (substitut)
Office Municipal d'Habitation du Grand Portneuf (substitut)

Shirley Drouin, conseillère # 3

Comité d'aménagement du territoire (développement)
Office Municipal d'Habitation du Grand Portneuf
Organismes de la Municipalités
Politique familles et aînés
Église et culturel
Table de concertation des Aînés de Portneuf (substitut)
Portneuf Ensemble (substitut)
Comité RH et CNESST (substitut)

Adriana Szalontai, conseillère # 4

Comité consultatif d'urbanisme
Comité de travail consultatif
Comité de démolition
Comité santé
Organismes de la Municipalités (substitut)
Politique familles et aînés (substitut)
Église et culturel (substitut)

Alexis St-Germain, conseiller # 5

Regroupement des associations des lacs de Saint-Ubalde
Capsa-bassin versant
Comité ISA -installations septiques autonomes
Comité 242- protection des lacs et de l'environnement
Parc Régional de Portneuf
Aménagement des parcs et des terrains (substitut)
Embellissement (substitut)
Loisirs et sports (substitut)
Entretien des bâtiments (substitut)

Mario Montambault, conseiller # 6

Service incendie et prévention
Sécurité civile
Aménagement des parcs et des terrains
Embellissement
Loisirs et sports
Entretien des bâtiments
Comité d'aménagement du territoire (développement) (substitut)
Regroupement des associations des lacs de Saint-Ubalde (substitut)
Capsa-bassin versant (substitut)
Comité ISA -installations septiques autonomes (substitut)
Comité 242- protection des lacs et de l'environnement (substitut)
Régie Régionale des matières résiduelles de Portneuf (substitut)
Infrastructures routières (substitut)
Aqueduc, égout et assainissement des eaux usées (substitut)

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL

14 septembre à 19 h

Ordre du jour, page 5

MOT DU MAIRE

Chers citoyens, chères citoyennes,

La saison estivale est passée à vive allure. J'espère que vous en avez profité au maximum pour faire le plein de souvenirs avec vos proches et vos amis. La fin du mois d'août rime bien évidemment avec le retour à l'école des jeunes. Un retour qui marque le début d'une nouvelle année scolaire qui, je le souhaite, sera couronnée de réussites par la persévérance et l'engagement de nos jeunes. Bonne rentrée scolaire à tous!

Qui dit début de l'année scolaire, dit aussi période d'inscriptions aux activités sportives et culturelles qui aura lieu du 7 au 14 septembre 2026. Le guide des loisirs et de la vie communautaire sera disponible dans nos points de dépôt prochainement. J'aimerais en profiter pour remercier toutes les personnes qui s'engagent d'offrir à notre population des cours et des activités variés; votre engagement permet d'animer la vie communautaire de Saint-Ubalde et permet à tous et chacun de développer des compétences personnelles.

Des travaux ont débuté récemment dans la cour mitoyenne entre l'école de la Morelle et le Centre récréatif ESU. Ces travaux visent à mettre en place un îlot de chaleur en ajoutant arbres et verdure à une grande surface asphaltée où généralement la chaleur se développe plus rapidement. Ces espaces aménagés vont réduire la chaleur et offrir de l'ombre où il n'y en a pas. Ces travaux effectués en collaboration avec l'école de la Morelle visent par la même occasion à sécuriser les lieux et améliorer le sens unique qui a été installé l'an passé.

La deuxième édition du tournoi de basketball Game : Time s'est déroulée la fin de semaine passée avec une température parfaite. Cette année, ce sont 33 équipes toutes catégories confondues qui se sont disputées les honneurs. Une belle journée animée comme on les aime; une réussite encore cette année et bien du plaisir! J'espère que vous êtes passés faire votre tour pour encourager les participants et profiter d'une belle occasion de socialiser.

Guy Germain
Maire



Séance régulière 24 août 2026

Rés. 2026-08-176 Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour.

Rés. 2026-08-177 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2026.

Rés. 2026-08-178 Adoption des comptes au 19 août 2026.

Rés. 2026-08-179 Le conseil autorise le septième paiement de la facture 6471 dans le cadre du projet de caractérisation des installations septiques autonomes au montant de 50 978.08 \$ plus les taxes applicables à la firme Expertise M.P. & Fils.

Les fonds doivent être pris à même le règlement d'emprunt prévu à ces fins.

Rés. 2026-08-180 Le conseil autorise le paiement de la facture no E1270, datée du 21 juillet 2026, à 9440-7178 Québec inc., au montant total de 11 861,86 \$, taxes incluses, pour des travaux effectués notamment au lac Weller, au rang C et au rang Saint-Paul Sud.

Cette dépense doit être imputée au poste budgétaire applicable aux travaux de voirie et d'entretien des chemins municipaux.

Rés. 2026-08-181 Le conseil autorise la libération et le paiement de la part municipale du décompte progressif no 2 relatif aux travaux de réfection du boulevard Chabot, au montant total de 417 797,04 \$, incluant les taxes.

Le conseil autorise la libération et le paiement de la part municipale du décompte progressif no 3 relatif aux travaux de réfection du boulevard Chabot, au montant total de 289 719,13 \$, incluant les taxes.

Cette dépense doit être imputée aux règlements d'emprunt, aides financières et postes budgétaires applicables au projet de réfection du boulevard Chabot, conformément à l'entente de collaboration numéro 202642 et à la ventilation des coûts établie.

Rés. 2026-08-182 Le conseil mandate la MRC de Portneuf afin de procéder à

l'établissement des sous-catégories d'immeubles suivantes pour le prochain rôle d'évaluation :

- les usages commerciaux;
- les immeubles de six logements et plus;
- les résidences de tourisme;
- les résidences qui ne sont pas situées sur le réseau routier municipalisé;
- les commerces de proximité et/ou les immeubles dont l'usage commercial est complémentaire à l'habitation.

Ces sous-catégories doivent être établies dans la catégorie résiduelle et/ou la catégorie non résidentielle, selon la nature des immeubles concernés et conformément aux paramètres déterminés par la MRC de Portneuf et aux dispositions applicables de la Loi sur la fiscalité municipale.

Le tout doit être fait afin de permettre à la Municipalité de se prévaloir, le cas échéant, de taux de taxation particuliers pour le prochain rôle d'évaluation et les rôles subséquents, conformément notamment à l'article 244.64.8.1 de la Loi sur la fiscalité municipale.

Rés. 2026-08-183 La Municipalité de Saint-Ubalde s'engage à réaliser les travaux selon les modalités du PSMMPI et à assumer toutes les responsabilités qui s'appliquent à elle en lien avec la réalisation et le financement de ces travaux.

Le conseil autorise le dépôt de deux demandes d'aide financière distinctes dans le cadre du Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier (PSMMPI), soit une demande pour les travaux de restauration des galeries et une demande pour les travaux de finalisation de la toiture et du soffite.

Les coûts liés aux travaux de restauration des galeries soient identifiés distinctement au montant de 30 000 \$, et que les coûts liés aux travaux de finalisation de la toiture et du

soffite soient identifiés distinctement au montant de 30 000 \$, conformément aux exigences du programme.

Le maire ou la directrice générale et greffière-trésorière, ou leurs substituts, soient autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Ubalde, tout document requis aux fins du dépôt des demandes d'aide financière et des protocoles d'entente à intervenir, le cas échéant.

Rés. 2026-08-184 Le conseil autorise la présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL), volet Redressement et sécurisation, pour une section du chemin du Lac Blanc.

La Municipalité confirme son engagement à respecter les modalités d'application en vigueur du programme et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière pourrait être résiliée.

La directrice générale et greffière-trésorière soit dûment autorisée à signer, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Ubalde, tout document ou entente requis à cet effet, y compris la convention d'aide financière, lorsqu'applicable, avec la ministre des Transports et de la Mobilité durable.

Rés. 2026-08-185 Adoption du règlement numéro 223-1 modifiant le règlement relatif à la prévention des incendies sur le territoire de Saint-Ubalde.

Rés. 2026-08-186 La Municipalité de Saint-Ubalde désire déposer une demande officielle auprès du Bureau de la sécurité nautique de Transport Canada afin d'obtenir une restriction visant l'utilisation des bâtiments sur l'ensemble du Lac Perreault.

Rés. 2026-08-187 La Municipalité de Saint-Ubalde sera responsable de l'application de la restriction demandée sur le Lac Perreault.

Rés. 2026-08-188 Fin de la séance

PROJET D'ORDRE DU JOUR

Séance régulière du conseil municipal de
la municipalité de Saint-Ubalde
qui se tiendra le **14 septembre à 19 h,**
à la salle du conseil, située au 427-C, boulevard Chabot

1. Ouverture de la séance ;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
3. Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 24 août 2026 ;
4. Affaires relevant des procès-verbaux ;
5. Adoption des comptes au 10 septembre 2026 ;
6. Dépôt rapport dépenses accumulées masse salariale ;
7. Dépôt rapport revenus-dépenses ;
8. Questions laissées en suspens lors des dernières séances ;
9. Octroi de contrat – 2026-03, Travaux d'asphaltage et gravelage des accotements sur divers chemins ;
10. Octroi de contrat – Travaux de traitement de surface sur divers chemins ;
11. Dépôt du bordereau de la correspondance ;
12. Suivi des rapports d'activités des directeurs et des différents comités de la municipalité ;
13. Période de questions ;
14. Certificat de disponibilité de crédit ;
15. Fin de la séance.

Fête du travail



Veuillez prendre note
que le bureau
municipal sera fermé le
lundi 7 septembre 2026



PRÉVENTION DES INCENDIES

Par Pascal Cauchon

SSI Saint-Ubalde

prevention@saintubalde.com

La prévention des incendies agricoles doit être cultivée!

Depuis quelques années, les efforts en matière de prévention des incendies, déployés par les agriculteurs et agricultrices ont visiblement augmentés. Il est important de préserver notre agriculture qui fait partie intégrante de notre patrimoine culturel.

Pour en nommer quelques exemples :

- Travaux d'électricité confiés à des électriciens certifiés
- Télé-surveillance des circuits d'électricité, de ventilation et d'alimentation en eau
- Le remplacement de petites balles de foin par de grosses balles entreposées à l'extérieur
- Mise aux normes des installations pétrolières

Comme une très grande proportion des incendies sont d'origines électriques et que les bâtiments agricoles récents, comptent de plus en plus de ces appareils. Les visites de prévention faites par votre service sécurité incendie, combinées à la conscientisation des agriculteurs et agricultrices, vont faire en sorte que les incendies provoquent moins de perte animale et seront beaucoup moins importantes qu'auparavant.

Aux agriculteurs et agricultrices, merci de votre collaboration.



Toujours avoir un extincteur conforme sur la machinerie!



AVIS IMPORTANT!



Municipalité de
Saint-Ubalde
Une communauté qui nous rassemble!

LES TAXES SCOLAIRES ET LES TAXES MUNICIPALES SONT DEUX IDENTITÉS DIFFÉRENTES !



Lorsque vous effectuez un paiement en ligne,
il est essentiel de sélectionner le bon fournisseur
afin que votre paiement soit transmis au bon organisme.



TAXES SCOLAIRES

Comment payer mon compte
de taxe scolaire par Internet ?

- 1 Dans la section Factures,
faire : **Ajouter facture.** 
- 2 Rechercher :
« **Portneuf** ». 
- 3 Sélectionner :
« **CSS de Portneuf –
Taxes (QC)** ». 
- 4 Pour chacune de vos
propriétés*, remplir les
champs requis : 
 - Numéro de référence
débutant par **00167000...**
 - Descriptif

* Pour chacune de vos propriétés



TAXES MUNICIPALES

Comment payer mon compte
de taxes municipales par internet ?

- 1 Dans la section Factures,
faire : **Ajouter facture.** 
- 2 Rechercher :
« **Saint-Ubalde** ». 
- 3 Sélectionner :
« **Municipalité de
Saint-Ubalde – Taxes (QC)** ». 
- 4 Pour chacune de vos
propriétés*, remplir les
champs requis : 
 - Le numéro de référence est alphanumérique.
 - Il correspond au numéro de matricule.
 - Il est composé de **13 caractères**.
 - Il se trouve au centre du coupon de remise.
 - Il commence par la lettre **F**.

* Pour chacune de vos propriétés



*Petit
rappel!*



TAXES SCOLAIRES



CSS de Portneuf – Taxes (QC)



TAXES MUNICIPALES



Municipalité de Saint-Ubalde – Taxes (QC)



VÉRIFIEZ TOUJOURS LE BÉNÉFICIAIRE AVANT DE CONFIRMER VOTRE PAIEMENT.

Cela permettra que votre paiement soit acheminé au bon organisme
et évitera des délais ou des erreurs de traitement.



St-Ubalde
DES MILLIERS DE POSSIBILITÉS

Merci de votre collaboration !

Des questions ?



418 277-2124



saintubalde.com



AIDE-MÉMOIRE POUR DEMANDE DE PERMIS

**Toute demande de permis doit être complète et accompagnée de tous les documents requis.
Les frais applicables doivent être acquittés au moment de déposer votre demande.**

TYPE DE CONSTRUCTION	DOCUMENTS
Construction d'un nouveau bâtiment principal ❖ Résidentiel : 75 \$ ❖ Autre usage : 75 \$ de base * *1,00 \$ pour chaque 1 000 \$ du coût estimé des travaux	Les documents obligatoires sont : ❖ Formulaire officiel dûment rempli et signé par le propriétaire ou son représentant autorisé. ❖ Projet d'implantation préparé par un arpenteur-géomètre indiquant les bâtiments et constructions présents sur le terrain et tout autre obstacle (cours d'eau, talus etc.). ❖ Plans de construction. ❖ Dans le cas d'un terrain non desservi par les services municipaux, les demandes de permis pour l'installations septiques et le prélèvement des eaux doivent être déposées en même temps. En zone agricole : ❖ Autorisation de la CPTAQ (à l'exception des îlots déstructurés).
Transformation ou agrandissement ❖ Résidentiel : 50 \$ ❖ Autre usage : 50 \$ de base * ❖ Complémentaire résidentiel : 20 \$ ❖ Complémentaire autre usage : 25 \$ de base * *1,00 \$ pour chaque 1 000 \$ du coût estimé des travaux ❖ Changement d'usage : 40 \$	
Construction d'un bâtiment complémentaire ❖ Complémentaire résidentiel : 25 \$ ❖ Complémentaire autre usage : 30 \$ de base *	
Prélèvement des eaux (Installation, modification ou remplacement) ❖ Prélèvement des eaux : 30 \$	Les documents obligatoires sont : ❖ Formulaire officiel de demande de permis dûment rempli et signé par le propriétaire ou son représentant autorisé. ❖ Plan ou croquis de l'emplacement.
Installation septique ❖ Installation septique : 30 \$	Les documents obligatoires sont : ❖ Formulaire officiel de demande de permis dûment rempli et signé par le propriétaire ou son représentant autorisé. ❖ Plan et devis (étude de sol) préparés par un ingénieur ou un technologue professionnel.

AIDE-MÉMOIRE POUR DEMANDE DE PERMIS (SUITE)

AUTRE TYPE DE CONSTRUCTION	DOCUMENTS
Installation d'une piscine, d'une enseigne, ❖ Permis : 25 \$ L'ajout de parties saillantes (patio, galerie, terrasse,) ❖ Permis : 25 \$ Installation une clôture ou muret, ❖ Permis : 25 \$ Installation, modification d'une enseigne ❖ Permis : 25 \$ Rénovation ❖ Permis : 25 \$ L'abattage d'arbres ❖ Permis 30 \$	Les documents obligatoires sont : ❖ Formulaire officiel de demande de permis dûment rempli et signé par le propriétaire ou son représentant autorisé. ❖ Plan indiquant l'implantation projetée et les distances par rapport aux limites du terrain (l'utilisation d'une copie du certificat de localisation est fortement recommandée). ❖ Croquis ❖ Montage graphique de l'enseigne. ❖ Photos de l'arbre à abattre. ❖ Fournir tout autre document pertinent.
Démolition d'un bâtiment ❖ Démolition : 25 \$ * La démolition de certains bâtiments sont assujettis au Règlement de démolition no 256-1. * Pour un bâtiment construit avant 1940, une autorisation du ministère de la Culture et des Communications est requise avant la délivrance du permis de démolition. Prévoir un délai minimal de 90 jours.	Les documents obligatoires sont : ❖ Formulaire officiel de demande de permis dûment rempli et signé par le propriétaire ou son représentant autorisé. ❖ Photos prises avant la démolition. ❖ Fournir tout autre document pertinent.

TOUTE DEMANDE DE PERMIS INCOMPLÈTE NE SERA PAS TRAITÉE ET SERA RETOURNÉE AU REQUÉRANT.

Pour de l'information supplémentaire, veuillez communiquer au 418 277-2124, poste 101 ou poste 105.

Merci pour votre précieuse collaboration.

COMITÉ D'ENTRAIDE du Noël du Cœur de Saint-Ubalde



Merci, Rita!

Tous les membres du **Comité d'entraide** tiennent à remercier Rita Grenon pour sa précieuse contribution comme responsable du Comité pour faire de Saint-Ubalde un lieu où il fait bon vivre et où l'on prend soin de ses concitoyens et concitoyennes.

Au fil des ans, son travail et son dévouement sont souvent passés inaperçus, c'est justement le point et c'est tout à son honneur!

Bien que Rita délaisse la direction du Comité, elle demeurera, heureusement, active et saura continuer de nous faire profiter de son expérience.

Félicitations pour ton bénévolat, avec nous comme auprès de tes autres causes. Surtout, un gros merci!

Avec toute notre reconnaissance, les membres du Comité!

Nous en profitons pour remercier la population de Saint-Ubalde qui appuie le Comité depuis plus de 60 ans. Grâce à votre soutien, nous pouvons monter de beaux paniers de Noël, en plus d'aider en cours d'année, au besoin. Pour une demande d'aide, il suffit d'appeler Maryse au 418 277-2698, et de laisser un message avec votre nom et numéro de téléphone. Nous vous rappellerons rapidement.

Rita Grenon, Estelle Hammond, Réginald Hardy, Gilles Pellerin, Marie-Pier Vézina et Maryse Gaouette

WHIST MILITAIRE

C'est pour les résidents et résidentes de Saint-Ubalde et les personnes des environs qui seraient intéressées.

Lieu : sacristie située au 427 rue Saint-Paul

Quand : Tous les mardis

Le prix par personne est de 3 \$, les inscriptions se font à partir de 13 h et le jeu débute à 13 h 30.

Le Whist Militaire est un jeu de cartes facile à apprendre! C'est accessible à tous, et nous nous ferons un plaisir de le montrer aux débutants qui, voudront bien se joindre à nous.

Le but est de s'amuser! Bienvenue à tous !

VOUS ADOREZ LE SCRABBLE!

Apportez votre jeu de scrabble et joignez-vous à nous pour une partie amicale tous les mercredis à 13 h.

Vous pouvez arriver à partir de 12 h 45 afin que nous puissions débiter à 13 h.

Les rencontres se tiennent à la sacristie située au 427, rue Saint-Paul.

Pour information et inscription : Ghislaine Léveillé au 418 277-2368



MARCHÉ AUX PUCES

Quand : Le samedi 5 septembre

Où : 458, boulevard Chabot

Venez nous voir au 458, boulevard Chabot, le samedi 5 septembre. Plusieurs tables.



**Séances d'activités physiques
conçues pour les 50 ans et plus
à la salle polyvalente Dolbec
du Centre récréatif ESU**

Lundi de 10 h à 11 h

Vos animatrices

Mariette Gaouette
Martine Massicotte
Christiane Hamel
Hélène Duguay

**Session automne 2026
Du 14 septembre au 14 décembre**

Si la température le permet,
Nous irons marcher aux alentours avant le cours de 9 h 15
à 9 h 45

Mercredi de 10 h à 11 h

Votre animatrice

Diane Bonneau

**Session automne 2026
Du 23 septembre au 05 décembre**

Détail important : Si vous prenez l'ascenseur,
il faut maintenir le doigt enfoncé sur le bouton
tout au long de la montée et de la descente.



**Des nouvelles de votre bibliothèque située au
425 rue St-Paul
Par Diane Bonneau**

Retour à l'horaire régulier :

À partir du 1 septembre, ce sera le retour à l'horaire régulier pour la bibliothèque soit :

Lundi de 14 h à 16 h
Mardi de 18 h 30 à 20 h
Jeudi de 14 h à 16 h
Jeudi de 18 h 30 à 20 h
Vendredi de 18 h 30 à 20 h

Nouvel arrivage de livres :

Le mardi 1 septembre, un nouvel arrivage de livres sera disponible à la bibliothèque, autant pour les jeunes, les adolescents et les adultes. Nous avons même des livres écrits en gros caractères afin d'accommoder les personnes avec des problèmes de vision.

Les livres reçus du RÉSEAU BIBLIO seront identifiés par un rond orange  situé au bas de la couverture du livre, sur le côté, là où il y a la cote de classement.

Petit rappel pour la chute à livres :

Il est important de placer vos livres dans un sac (papier ou plastique) lors de vos retours dans la chute à livres. Cela évite qu'il y ait des bris lors du dépôt des livres.

Nouvelles acquisitions :

Michael Connelly : L'arbre de fer

Claude Coulombe : Comme une fleur solitaire **Tome 1** Le rêve de Marguerite

Claude Coulombe : Comme une fleur solitaire **Tome 2** L'éclosion d'Anna

Anne-Marie Desbiens : Comme dans un roman à l'eau de rose

Jacynthe-Mona Fournier : Un été pour rêver

Katherine Girard : Helena **Tome 1** Les rêves piégés

Katherine Girard : Helena **Tome 2** Les bonheurs vacillants

Katherine Girard : Helena **Tome 3** Les derniers espoirs

Greg Iles : L'homme du sud

France Lorrain : Roche, papier, ciseaux

Septembre se pointe le bout du nez avec son retour en classe et au travail, après des vacances ressourçantes. Gardez vos bonnes habitudes et passez nous voir à la bibliothèque. Il nous fera plaisir de vous y accueillir et de vous présenter nos livres reçus lors du dernier arrivage.

Club FADOQ de Saint-Ubalde

Bonjour à tous nos membres,

L'été tire déjà à sa fin. Mais le retour de nos activités se pointe également.

Dîner hot dog gratuit :

Nos activités débiteront le jeudi 10 septembre prochain. C'est avec grand plaisir que les membres du comité vous accueilleront pour notre dîner hot dog annuel. Il est gratuit et sera servi à midi. Au menu : hot dog et ses accompagnements, salade de chou, breuvages et desserts. Suivront nos activités régulières : bingo, cartes et dards. Bienvenue à tous.

Activités principales à mettre à votre agenda :

Jeudi 29 octobre : Dîner Buffet froid.

Jeudi 19 novembre : dîner pizza et salade caesar. Vendredi le 4 décembre : souper de Noël.

Jeudi 14 janvier : Dîner de la rentrée. Buffet froid.

Vendredi 19 février : souper de la St-Valentin (fondue chinoise).

Jeudi 11 mars : dîner lasagne et salade caesar.

Nos activités régulières ont lieu tous les jeudis à 13 h 30.

Tous nos dîners seront servis à midi et nos soupers à 17 h 30.

Bingos spécial membres :

Ces bingos réservés à nos membres réguliers et avec cartes affinités auront lieu **les jeudis suivants** : le 22 octobre 2026, 26 novembre 2026, 4 février 2027, 25 mars 2027 et 22 avril 2027 **à 13 h 30**. À 15h, nous servirons une collation et les amateurs de cartes et dards pourront poursuivre.

Cartes de membres :

Vous pouvez devenir membres de notre club. Le coût est 30 \$ pour 12 mois ou 55 \$ pour 24 mois. Si vous êtes membre d'un club extérieur ou si vous avez moins de 50 ans et avez le goût de participer à nos activités, il est possible d'adhérer à notre club en prenant la carte affinité au coût de 12 \$ par année. Vous pouvez contacter notre registraire M^{me} Lise Linteau au numéro : 418 277-2512. Elle se fera un plaisir de répondre à vos questions et de compléter votre adhésion.

Nous avons une page facebook : fadoq.stu@gmail.com

Vous pouvez payer les repas par virement interac à l'adresse :

fadoq.stu@gmail.com Il n'y a pas de question à répondre.

Les membres du C.A. :

Marie-France Delisle, présidente.

Lise Linteau, vice-présidente et registraire.

Madeleine Gaouette : secrétaire.

Francine Gaouette : trésorière.

Omer Hardy, Lucette Girard

Daniel Paquin : administrateurs.

Un merci spécial à Céline Julien pour la conception du pamphlet de notre calendrier, de nos napperons et de nos cartes pour les repas.

Nous avons bien hâte de vous revoir à nos activités.

Marie-France Delisle, présidente. Tél : 418 326-4431



Rejoignez le Cercle des Fermières de St-Ubalde !



En septembre, on se rassemble !



C'est la rentrée, le moment parfait pour se réunir et lancer une nouvelle année ensemble.

Le Cercle des Fermières de St-Ubalde vous ouvre grand ses portes pour une nouvelle année placée sous le signe de la convivialité, du partage et de la création.

Que vous veniez pour créer ou pour partager un bon moment, notre communauté vous accueille à bras ouverts. Il y a une place pour chacune !

Au programme cette année



Un rendez-vous hebdomadaire à ne pas manquer , les lundis Tricote & Placote !

À partir du 7 septembre, le local derrière l'aréna vous ouvre ses portes chaque lundi matin de 8h30 à midi. Que vous souhaitiez avancer vos travaux d'aiguilles ou simplement partager un moment chaleureux, vous êtes la bienvenue !



Libérez votre créativité !

Profitez d'un accès libre à nos équipements spécialisés : métiers à tisser, machines à coudre, surjeteuse et recouvreuse pour concrétiser tous vos projets.

Nos ateliers de cuisine communautaires



Venez cuisiner, échanger et savourer ensemble !

Rassemblons-nous autour des fourneaux pour transmettre nos recettes, partager un bon repas et passer un moment chaleureux.

Une activité gourmande et conviviale ouverte à tous.

Festin de retrouvailles



Mercredi 9 septembre à partir de 18 h (réunion à 19 h)

On commence l'année en beauté avec un repas chaud partagé dans la joie et la simplicité. C'est l'occasion idéale pour découvrir le programme passionnant qui vous attend cette année !

✉ *Surveillez votre boîte courriel : complétez le formulaire d'inscription avant le 2 septembre.*

Des activités pour tous les goûts, tout au long de l'année !

Restez à l'affût en recevant chaque mois par courriel l'horaire de nos ateliers et rencontres. notre local est là pour donner vie à toutes vos idées créatives !



Rappelez-vous que

Détails pratiques :

Adhésion : Seulement 38 \$/an (ouvert aux femmes dès 14 ans).

Suivez-nous sur Facebook : **Cercle de Fermières St-Ubalde**

💡 **Savoir-faire traditionnel : Des herbes fraîches plus longtemps !**

Pour conserver votre persil, basilic ou coriandre toute la semaine, placez les tiges dans un verre d'eau comme un bouquet de fleurs, puis recouvrez-le d'un sac en plastique au réfrigérateur. Fini le gâchis ! 🌿 ✨

N'attendez plus pour vous joindre à nous ! Pour en savoir plus ou réserver votre place,

Contactez 📞 **Manon Morin (418) 571-7404**



Fête familiale

VENDREDI 11 SEPTEMBRE

PLACE LÉO | ST-LÉONARD-DE-PORTNEUF

ANIMATION
CHANSONNIER
JEUX GONFLABLES
VISIONNEMENT DU FILM *ÂME* (19H)
AU MENU : HOT-DOG ET BLÉ D'INDE

16H30 À 20H30

GRATUIT

 **L'Arc-en-Ciel**
Centre de prévention du suicide
de Portneuf 418 285-3283

BIEN PLUS QU'UN ORGANISME, LE HALO EST UN PILIER DE LA COMMUNAUTÉ PORTNEUVOISE, LA RÉFÉRENCE DANS PORTNEUF EN MAINTIEN À DOMICILE ET EN LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT.

Déménagement & portes ouvertes

Le point de service du Halo à St-Marc-des-Carières déménage au 762 boul. Bona-Dussault, St-Marc des Carrières, **le 31 août prochain.**
Venez nous rencontrer de 8h30 à 16h30.




17e édition

SOUS LA PRÉSIDENTE D'HONNEUR DE
MME AMÉLIE BRACQUEMONT

Vins & fromages

			
17 octobre 2026	19h	80\$	École secondaire de St-Marc

 **Fondation**
École secondaire de Saint-Marc

PETITE ANNONCE

Vous désirez publier une annonce?

Veillez-vous adresser au bureau municipal au 418 277-2124, poste 101. Le coût est de 2 \$ par annonce et celle-ci doit être remise et payée au plus tard à 11 h 30 le jour de la tombée.



St-Ubalde
DES MILLIERS DE POSSIBILITÉS

ANNONCES COMMERCIALES

Peintures AGS inc.
Entrepreneur général spécialisé

Andréanne Savard
entrepreneure peintre

418 809-4968
peinturesags@gmail.com

RBQ : 5792-1017-01

Sylvie Labine
Conseillère en voyages
Cel. : 581 307-6668
sylvie.labine@terre-monde.com

1460, chemin Gascon
Terrebonne (Québec)
Canada J6X 2Z5
Tél. : 450 964-3574
www.terre-monde.com

Conseillère en voyage à Saint-Ubalde, affiliée à l'agence Voyages Terre et Monde, je suis passionnée et à l'écoute. Je vous accompagne pour créer le voyage qui vous ressemble. »

Nouveauté cet automne
Madérothérapie

Massage colombien tonique effectué avec des outils en bois
Réduit la cellulite et la cellulalgie
Améliore le drainage des tissus (apparence et élasticité de la peau)
Améliore la circulation sanguine

MASSOTHÉRAPIE
MARIE-CLAUDE
DESROSIERS

Kinésithérapie
Massage thérapeutique
Oncologie Massage Viva
Massage Femme Enceinte
Massage Lomi Lomi
Drainage Lymphatique
Réflexologie Plantaire
Massage détente Pierres Chaudes

Saint-Ubalde 418-809-0727
www.massotherapiemarieclaudedesrosiers.com



SAINT-UBALDE

ACTIVITÉ FAMILIALE

EN PLEIN AIR



Familles 0-5
Portneuf

3 DATES À NE PAS MANQUER !



25 SEPTEMBRE 2026

Cour d'école
410, rue de l'Aréna
G0A 4L0

9 h 15 à 10 h 45



16 OCTOBRE 2026

Cour d'école
410, rue de l'Aréna
G0A 4L0

9 h 15 à 10 h 45



27 NOVEMBRE 2026

Cour d'école
410, rue de l'Aréna
G0A 4L0

9 h 15 à 10 h 45

INSCRIPTION SUGGÉRÉE !

Courriel : unitemobile05ans@gmail.com

Boîte vocale : 418-283-3757

**En automne
comme en été,
L'ACTIVITÉ
AURA LIEU !**



Unité Mobile
0-5 ans



Unité Mobile
0-5 ans

**TABLE 0-5 ANS
DE PORTNEUF**

**UNE INITIATIVE DE
LA TABLE 0-5 ANS
DE PORTNEUF**





LE FRIGO SOLIDAIRE ST-U

HEURES D'OUVERTURE

30 MARS AU 17 OCTOBRE 2026

Lundi : 8 h à 17 h
Mardi : 8 h à 17 h
Mercredi : 8 h à 17 h
Jeudi : 8 h à 17 h
Vendredi : de façon aléatoire, sauf
du 22 juin au 7 août de
8 h à 17 h
Samedi : Fermé
Dimanche : Fermé

Un remplissage sera fait chaque semaine.
*Aucun accès au frigo solidaire lors des
journées fériées.

Localisation du frigo solidaire
400, rue de l'Aréna




St-Ubalde
DES MILLIERS DE POSSIBILITÉS



BINGO

ST-U

2 880 \$ EN PRIX

DIMANCHE 27 SEPTEMBRE 2026

DÉBUTE À 13 H
400, rue de l'Aréna, Saint-Ubalde

OUVERTURE DES PORTES À 12 H 30

**CARTE PLEINE
900 \$**



Saint-Ubalde
en Fête



St-Ubalde
DES MILLIERS DE POSSIBILITÉS

CALENDRIER SEPTEMBRE 2026

LÉGENDE : D (DÉCHETS) R (RECYCLAGE)

O (MATIÈRES ORGANIQUES) F (FEUILLES) S (SAPINS)

E (ENCOMBRANTS)

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
		1	2	3	4 Écocentre 8 h à 12 h 13 h à 16 h 45	5 Écocentre 8 h à 12 h 13 h à 16 h 45
		Biblio 18 h 30 à 20 h	Écocentre 8 h à 12 h 13 h à 16 h 45	Biblio 14 h à 16 h 18 h 30 à 20 h	Biblio 18 h 30 à 20 h	
6	7 Fête du travail Bureau municipal Fermé Cercle fermière 8 h 30 à 11 h 30 Biblio Fermé	8	9	10 FADOG Diner hot-dog 12 h	11 Écocentre 8 h à 12 h 13 h à 16 h 45	12 Écocentre 8 h à 12 h 13 h à 16 h 45
		Biblio 18 h 30 à 20 h	Écocentre 8 h à 12 h 13 h à 16 h 45	Biblio 14 h à 16 h 18 h 30 à 20 h	Biblio 18 h 30 à 20 h	
13 Messe 10 h 30	14 Cercle fermière 8 h 30 à 11 h 30 ViActive 10 h à 11 h Séance conseil 19 h Salle du conseil Biblio 14 h à 16 h	15 REPRISE Whist militaire Sacristie 13 h Biblio 18 h 30 à 20 h	16 Écocentre 8 h à 12 h 13 h à 16 h 45	17 Biblio 14 h à 16 h 18 h 30 à 20 h	18 Écocentre 8 h à 12 h 13 h à 16 h 45 Biblio 18 h 30 à 20 h	19 Écocentre 8 h à 12 h 13 h à 16 h 45
20	21 Cercle fermière 8 h 30 à 11 h 30 ViActive 10 h à 11 h Biblio 14 h à 16 h	22 Whist militaire Sacristie 13 h Biblio 18 h 30 à 20 h	23 ViActive 10 h à 11 h Écocentre 8 h à 12 h 13 h à 16 h 45	24 Biblio 14 h à 16 h 18 h 30 à 20 h	25 Date tombée du St-U Unité mobile Parc généraïtons 9 h 15 à 10 h 45 Écocentre 8 h à 12 h 13 h à 16 h 45 Biblio 18 h 30 à 20 h	26 Écocentre 8 h à 12 h 13 h à 16 h 45
27 Bingo St-U Aréna 13 h Messe 10 h 30	28	29 Whist militaire Sacristie 13 h Biblio 18 h 30 à 20 h	30 ViActive 10 h à 11 h Écocentre 8 h à 12 h 13 h à 16 h 45			